



RÉUNION EXTRAORDINAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL DE SHIPPAGAN
À LA SALLE ERNEST-RICHARD DE L'HÔTEL DE VILLE

DATE : Le 13 août 2026

HEURE : 19 h

PRÉSENTS : Kassim Doumbia (maire), Nathalie Robichaud (conseillère), Laurent Robichaud (conseiller), Paul Robichaud (conseiller), Marc André Mallet (conseiller), Serge Mallet (conseiller), et Elise Roussel (directrice générale et greffière).

ABSENTES : Eda Roussel (conseillère) et Marilène David (greffière adjointe).

PUBLIC : 5 personnes

1. Ouverture de la réunion

La séance est ouverte à 19h10.

2. Divulgarion de conflit d'intérêts

Aucun conflit d'intérêts n'est mentionné.

3. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par la conseillère Nathalie Robichaud appuyé du conseiller Serge Mallet que l'ordre du jour soit adopté avec l'ajout du point « 4.5 Acceptation de l'offre de services – étude de faisabilité pour le prolongement du système de distribution d'eau potable ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Point à l'ordre du jour :

4.1 Étude des objections – Modification à l'arrêté de zonage – projet multilogement

La greffière fait la présentation du projet multilogement et mentionne qu'aucune objection n'a été reçue.

4.2 Première lecture par son titre de l'arrêté 78-2026-03 concernant l'adoption d'un arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Shippagan

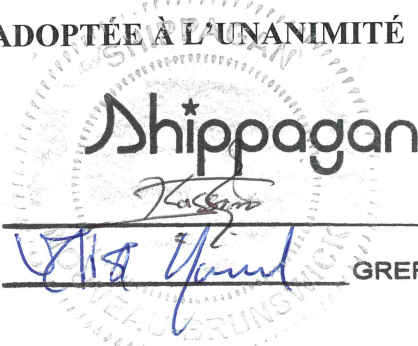
Il est proposé par le conseiller Marc André Mallet appuyé du conseiller Paul Robichaud que l'arrêté 78-2026-03 concernant l'adoption d'un arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Shippagan, dont le titre uniquement a été lu, soit adopté en première lecture.

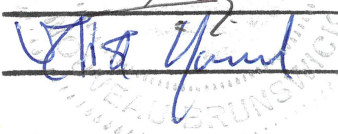
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.3 Deuxième lecture par son titre de l'arrêté 78-2026-03 concernant l'adoption d'un arrêté de zonage de Shippagan

Il est proposé par Laurent Robichaud appuyé du conseiller Serge Mallet que l'arrêté 78-2026-03 concernant l'adoption d'un arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Shippagan, dont le titre uniquement a été lu, soit adopté en deuxième lecture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ




MAIRE


GREFFIÈRE

44 Ouverture des soumissions – Amélioration de la chaussée du boul. J.-D. Gauthier

L'ouverture des soumissions pour l'amélioration de la chaussée du boul. J.-D. Gauthier a eu lieu le 6 août 2026. La municipalité n'a reçu qu'une seule soumission de la part de Saint-Isidore Asphalte d'un montant de 822 910 \$. Il est proposé par le conseiller Serge Mallet appuyé de la conseillère Nathalie Robichaud que le contrat pour l'amélioration de la chaussée du boulevard soit octroyé à St-Isidore Asphalte comme recommandé par la firme d'ingénierie Roy Consultants se basant sur l'estimation des coûts révisé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.5 Acceptation de l'offre de services – étude de faisabilité pour le prolongement du système de distribution d'eau potable

La municipalité a reçu une offre de services de la firme d'ingénierie de Roy Consultants pour une étude de faisabilité pour le prolongement du système de distribution d'eau potable d'un montant de 23 000 \$ taxes en sus. Il est proposé par conseiller Serge Mallet appuyé du conseiller Paul Robichaud d'accepter l'offre de service tel que soumise.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 19h27.

6. Parole au public

La séance se termine à 19h30.